

**G**roupement d'**I**ntérêt **P**rofessionnel en **S**oins **I**nfirmiers

8 mars 2006

**Groupe Sainte Anne**

**LETTRE OUVERTE**

*Monsieur Jacques CHIRAC*

*Président de la République*  
 Palais de l'Elysée  
 55, rue du faubourg Saint-Honoré  
 75008 Paris

Monsieur le Président,

Le 31 décembre 2005, vous avez formé le vœu que la France puisse encore en cette nouvelle année surmonter les défis auxquels elle était confrontée.

La réponse à ses défis selon vous repose sur trois valeurs que nous partageons pleinement avec vous : l'ambition, la fraternité et le rassemblement.

C'est au nom de ces trois valeurs que nous souhaitons aujourd'hui attirer votre attention sur l'avenir de la profession infirmière.

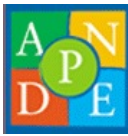
Votre gouvernement a été interpellé par notre profession et notamment par notre groupement de 40 associations et syndicats professionnels pleinement représentatifs de la diversité de nos exercices, au sujet de la création d'un Ordre des Infirmiers que nous souhaitons ardemment et qui nous est refusé depuis de longues années.

Nous souhaitons par cette lettre vous faire part des motivations et des inquiétudes qui poussent aujourd'hui les Infirmiers à solliciter un Ordre :

***L'ambition nous la partageons avec vous,***

**L'ambition d'améliorer la sécurité et la qualité des soins pour tous les patients que nous traitons et suivons au quotidien, au domicile jusque dans les services les plus techniques en collaboration avec les médecins et en coordination avec les autres professionnels de santé.**

La réforme de l'assurance maladie et le plan hôpital 2007 sont deux textes dont nous avons pris pleinement la mesure. Les Infirmiers se sont tous portés volontaires pour accompagner l'évolution qui est attendue de leur métier afin de répondre de manière efficiente aux demandes de soins, et pour développer les démarches qualité professionnelles que nos concitoyens sont en droit d'attendre pour accorder leur confiance aux professionnels de santé. Les Infirmiers comptent être acteurs de ces réformes bien au-delà du rôle que les gouvernements successifs et vos services ont bien voulu jusqu'à ce jour leur concéder. Nous vous



laissons le soin d'apprécier la place que ceux-ci ont bien voulu nous accorder dans les derniers textes.

**L'ambition d'évoluer et de faire évoluer notre profession au plus près des besoins des usagers et de l'évolution des techniques** en regard d'une qualification et d'une formation qui doit continuer de garantir l'attractivité de notre profession. Le vieillissement de la population, le suivi des maladies chroniques, la nécessaire restructuration de notre système de soins font de l'Infirmier, un pivot essentiel que nos voisins européens ont bien voulu reconnaître, bien au-delà du rôle que les gouvernements successifs et vos services ont bien voulu nous concéder. Nous vous laissons le soin d'apprécier la place que ceux-ci souhaitent encore aujourd'hui nous accorder, alors qu'il est acquis que la création d'un Ordre infirmier français permettrait aux infirmiers français d'occuper la première place en Europe

### ***La fraternité, nous la vivons au quotidien***

**La fraternité est toujours présente au travers de notre professionnalisme auprès des patients et de leurs proches dans des situations souvent complexes au domicile comme à l'hôpital.**

Et pourtant, les Infirmiers sont souvent les grands absents des débats nationaux cantonnés au rôle du figurant « dévoué » favori des usagers : oublié leur investissement au plus près du quotidien des patients durant la canicule de 2003, oubliée la prise en charge des patients atteints du Chikungunya, oubliée l'accompagnement et le traitement des patients aigus, chroniques ou en fin de vie,... Qu'en sera-t-il du traitement de la mobilisation des Infirmiers en cas d'épidémie de grippe aviaire dont on sait qu'ils seront l'un des principaux acteurs de lien entre le domicile et les autorités sanitaires ? Les Infirmiers sont également présents sur tous les enjeux de santé publique où ils jouent un rôle majeur en matière de veille sanitaire, de prévention bien au-delà de la place que l'on veut bien leur concéder.

Au-delà du « dévouement », les Infirmiers demandent que soient reconnus leur professionnalisme et leurs compétences cliniques spécifiques au côté des médecins, 24H sur 24 tel que la continuité des soins l'impose.

### ***Le rassemblement aujourd'hui nous le souhaitons ardemment pour notre profession.***

**Le rassemblement répond au besoin des Infirmiers de faire face de plus en plus à des situations médicalement et humainement complexes. Ces situations nécessitent des approches éthiques et déontologiques formalisées par la profession pour assurer des repères à tous.**

Les Infirmiers entretiennent quotidiennement au sein des équipes de soins des relations de confiance et de partenariat. Toutes ces expériences individuelles doivent aujourd'hui être partagées et être formalisées pour améliorer les pratiques professionnelles infirmières spécifiques et la qualité du service médical rendu. Cet objectif passe par un rassemblement et une structuration de la profession infirmière tout exercice confondu au sein d'un ordre professionnel. Cette situation a été comprise dans de nombreux pays européens. Les Infirmiers doivent-ils continuer à subir, à contresens de l'histoire et de la qualité des soins, l'exception française dans laquelle les gouvernements successifs et vos services souhaitent nous maintenir ?

**Face à cette ambition généreuse de rassemblement, la création de l'Ordre Infirmier se trouve aujourd'hui au cœur d'enjeux de représentations professionnelles et syndicales, d'acquis individuels, d'à priori idéologiques bien éloignés de notre souci d'amélioration de la sécurité et de la qualité des pratiques infirmières, en France comme en Europe.** Les Infirmiers ont aujourd'hui le sentiment de ne jamais être entendus. Les Infirmiers ressentent comme profondément injuste face à leur rôle social et clinique, de devoir « négocier » sans fin leur organisation professionnelle contrairement à leurs confrères kinésithérapeutes et podologues qui l'ont obtenue.

Vous avez indiqué lors de votre allocution de nouvelle année que la « *France a toujours surmonté les défis auxquels elle était confrontée* ». Nous comptons aujourd'hui sur vous pour nous permettre de relever ce défi par la création d'un Ordre infirmier que nous attendons depuis de nombreuses années.

Aucune autre instance syndicale, politique, administrative ne peut répondre à l'approche globale, éthique et déontologique professionnelle aujourd'hui nécessaire à la qualité et la sécurité des soins infirmiers. Loin de tout corporatisme, cet Ordre est donc essentiel pour faire face à tous les enjeux auxquels les Infirmiers doivent et veulent répondre. Faute de quoi les Infirmiers n'auront pas le droit « d'être » une profession responsable, malgré un rôle propre et un décret de compétence que beaucoup d'autres professions de santé leur envient.

Le Groupe Saint Anne souhaite attirer par la présente votre attention sur cet enjeu majeur que représente la création d'un Ordre Infirmier pour répondre aux évolutions de notre profession. Un nouvel échec démobiliserait sans doute de manière durable les infirmiers, notamment les plus jeunes au sein des Instituts, marquant ainsi les esprits pour longtemps, ceux de la profession et des usagers aussi !

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, nous restons à votre entière disposition et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'hommage de notre profond respect.

Porte parole du Groupe Sainte-Anne

Jean Jacques SCHARFF, 06 21 49 02 16

[contact@groupe-ste-anne.org](mailto:contact@groupe-ste-anne.org) [www.groupe-ste-anne.org](http://www.groupe-ste-anne.org)

# La profession infirmière s'unit pour la création d'un ordre <Groupe Sainte Anne>

## 41 Associations et Syndicats Infirmiers :

**AFCH**: Association Française des Coordonnateurs Hospitalier  
**A Domicile** : A Domicile Fédération Nationale (centres de soins)  
**AFICCT** : Association Française Infirmière de Chirurgie Cardiovasculaire et Thoracique  
**AFIU** : Association Française des Infirmières en Urologie  
**AICGG** : Association des Infirmiers du Conseil Général de Guadeloupe  
**AILLES** : Association des Infirmiers Libéraux Languedociens Entraide et Soins  
**ANCISSP** : Association Nationale des Cadres Infirmiers et Surveillants du Secteur Privé  
**ANISP** : Association Nationale des Infirmiers Sapeurs Pompiers  
**APPI** : Association de Promotion de la Profession Infirmière  
**FIG** : Fédération des Infirmiers de Guadeloupe  
**FNESI** : Fédération Nationale des Etudiants en Soins Infirmiers  
**FNI** : Fédération Nationale des Infirmières  
**GCOI-PACA** : Groupement pour la Création d'un Ordre Infirmier-PACA  
**GIPSI** : Groupement d'Intérêt Professionnel en Soins Infirmiers :  
    **AEEIBO** : Association des Enseignants et des Ecoles d'Infirmiers de Bloc Opératoire  
    **AFDS** : Association Française des Directeurs des Soins,  
    **AFET** : Association Française d'Entérostoma Thérapeutes  
    **ANFIIDE** : Association Nationale Française des Infirmiers et Infirmières Diplômés et Étudiants,  
    **ANPDE** : Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Étudiants,  
    **ARSI** : Association de Recherche en Soins Infirmiers  
    **CEEIADÉ** : Comité d'Entente des Écoles d'Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'État,  
    **CEEPAME** : Comité d'Entente des Ecoles Préparant aux Métiers de l'Enfance  
    **CEFIEC** : Comité d'Entente des Formations Infirmières Et Cadres,  
    **GERACFAS** : Groupe d'Étude, de Recherche et d'Action pour la Formation des Aides-Soignants,  
    **GIFE** : Groupement des Infirmiers et Infirmières pour la Formation en Endoscopie  
    **UNAIBODE** : Union Nationale des Associations d'Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômés d'État,  
    **UNASIIF** : Union Nationale des Associations en Soins s Infirmiers et des Infirmiers(ères) Français)  
    **ACIA** : Association des Cadres d'Aquitaine  
    **AFIDTN** : Association Française des Infirmiers et Infirmières de Dialyse, Transplantation et Néphrologie  
    **AFINNC** : Association Française des Infirmiers et Infirmières en Neurologie et NeuroChirurgie  
    **ASSIA** : Association du Service Infirmier Angevin  
    **CEFI-Psy** : Comité d'Etude des Formations Infirmières et des Pratiques en Psychiatrie  
    **REPSA** : RELigieuses dans les Professions de Santé  
**GIT** : Groupement des Infirmiers du Travail  
**ONSIL** : Organisation Nationale des Syndicats d'Infirmiers Libéraux  
**SFISI** : Société Française des infirmiers en Soins Intensifs  
**SIHHF** : Société des Infirmiers et Infirmières en Hygiène Hospitalière de France  
**SNIA** : Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes  
**SNIL** : Syndicat National des Infirmières et Infirmiers Libéraux  
**SNPI CFE-CGC** : Syndicat National des Professionnels Infirmiers  
**SIDERAL-Santé** : Structure Interdisciplinaire et Regroupement d'Acteurs Libéraux de Santé